

Belgium-Bruxelles (Etterbeek): Architectural, construction, engineering and inspection services
OJ S 229/2017 29/11/2017

Contract notice
Services

Legal Basis:
Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Hôpitaux Iris Sud
Postal address: Rue Baron Lambert 38
Town: Bruxelles (Etterbeek)
NUTS code: BE Belgique / België
Postal code: 1040
Country: Belgium
Contact person: Service infrastructures
E-mail: infrastructures@his-izz.be
Telephone: +32 27398555

Internet address(es):

Main address: <http://www.his-izz.be>
Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=292318>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=292318>
Additional information can be obtained from the abovementioned address
Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=HIS-HIS-2017-0001+fv+bis-F02>
Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Association publique-hôpital

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Mission d'auteur de projet pour la construction d'une nouvelle polyclinique et d'un bloc médico technique sur le site de Joseph Bracops à Anderlecht pour les Hôpitaux Iris Sud.
Reference number: HIS-HIS-2017-0001 fv bis-F02_0

II.1.2.

Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent marché vise la désignation d'une équipe pluridisciplinaire (architecte, ingénieur en stabilité, ingénieur en techniques spéciales, conseiller PEB, coordinateur sécurité santé, coordinateur des travaux), chargée d'une mission complète d'études (y compris programmation détaillée, assistance pour les permis et proposition d'attribution des marchés en lots) et de suivi des travaux pour la reconfiguration partielle du site hospitalier Joseph Bracops à Anderlecht, dans une vision innovatrice et durable.

Le projet comprend:

- la construction d'une nouvelle polyclinique de +/- 5 000 m²
- la construction d'un nouveau bloc médico-technique de +/- 3 200 m²
- un parking extérieur de 75 emplacements,
- les aménagements paysagers et les abords.

Le programme hospitalier doit s'adapter aux avancées médicales, techniques, sociales et légales.

Une importance sera donnée à la fonctionnalité, aux flux et à la polyvalence, à l'inscription dans le tissu urbain, à la démarche durable.

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE Belgique / België

Main site or place of performance: 79 rue Docteur Huet 1070 Anderlecht.

II.2.4. Description of the procurement

Vu la complexité de l'implantation et la vétusté des bâtiments, les hôpitaux Iris sud envisagent la reconfiguration complète de ce site hospitalier, en commençant par la démolition de certains bâtiments (G-H-I-P et Q sur le document en annexe) et la construction d'une polyclinique et d'un bloc médico-technique; en vue d'offrir aux patients et au personnel médical une infrastructure contemporaine.

Ces nouveaux bâtiments s'implanteront sur une parcelle d'environ 5.130 m², insérée entre les bâtiments existants avec lesquels une liaison devra être assurée.

Les enjeux urbanistiques et architecturaux visent une intégration dans un site complexe, valorisant le caractère paysager du site et donnant une nouvelle identité à cet hôpital de proximité.

La polyclinique d'une surface de +/- 5 000 m² comprendra:

- un espace accueil spacieux et visible,
- des locaux polyvalents destinés aux consultations tardives,
- divers services de consultations.

Le bloc médico-technique d'une surface de +/- 3 200 m² comprendra:

- un quartier opératoire de 4 salles d'opération (qui devront rester temporairement en liaison avec le bâtiment hospitalisation — bâtiment B sur le document annexé) et une salle de réveil. Ce quartier pourra muer en une One Day chirurgicale à terme,
- un service de stérilisation,
- un rez-de-chaussée pouvant accueillir le service d'imagerie médicale dans un second temps,
- des espaces logistiques.

Une grande attention devra être portée aux éléments suivants:

- polyvalence: les nouvelles constructions devront s'intégrer tant au site existant qu'au site futur (reconstruction de l'entièreté du site prévue à long terme)
- démarche durable globale à la conception et pendant tous le cycle de vie du bâtiment: principes, matériaux, créativité structurelle, évolution du site.
- intégration des données techniques liées à un bloc opératoire, à un service de stérilisation ou à des locaux de consultation
- optimisation et différenciation des flux des patients pour une efficacité de moyens et de résultats

- les circulations et les liaisons avec les bâtiment existants et les services actuels

Le chantier devra tenir compte de la réalité de fonctionnement du site afin que l'hôpital puisse fonctionner totalement pendant toute la durée des travaux. Le bloc opératoire devra être fonctionnel avant la polyclinique et devra être livré au plus tard en 2020.

Il est porté à la connaissance des candidats qu'un audit en vue d'étudier la faisabilité du programme a été réalisé et sera joint au CSC qui sera transmis aux candidats invités à remettre une offre.

Le budget total estimé pour les travaux est de 18 564 000 EUR HT et hors honoraires.

Les démolitions et l'achat des équipements feront l'objet de marchés séparés.

Le montant des honoraires pour l'ensemble de la mission sera de 14 % du montant total des travaux.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 35

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 5Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

La sélection sera opérée sur base de l'analyse du savoir-faire, de l'expérience du candidat, en particulier son expérience en matière de conception d'un projet sur un site dense et contraignant, ainsi que son savoir-faire dans la recherche de solutions innovantes adaptées au contexte du projet tel que décrit dans l'objet du marché.

Ces aspects seront évalués au regard des références minimum exigées.

En deuxième lieu, interviendront les notes relatives à la composition de l'équipe et de motivation.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Document n° 1: Copie des titres

Pour l'architecte

Communication du numéro d'inscription au tableau de l'Ordre des architectes de la province d'où il émane ou attestation sur l'honneur pour les ressortissants des États membres de l'Union européenne ou un autre État partie à l'accord concernant l'EEE exerçant la profession d'architecte à l'étranger, de procéder à une déclaration préalable de prestation auprès du conseil national de l'Ordre des Architectes.

Pour l'ingénieur en stabilité

Respect de la loi du 11.9.1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur: une copie du titre d'études de la personne physique en charge de la mission attestant de sa qualité d'ingénieur civil en construction ou d'ingénieur civil architecte. La personne physique en charge de la mission devra posséder un titre lors de l'exercice de celle-ci pouvant engager l'ingénieur conseil ou le bureau d'ingénieurs conseil candidat.

Pour l'ingénieur en techniques spéciales

Respect de la loi du 11.9.1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur: une copie du titre d'études de la personne physique en charge de la mission attestant de sa qualité d'ingénieur civil en électromécanique ou en électricité ou d'ingénieur civil en construction ou d'ingénieur civil architecte ou d'ingénieur industriel et/ou possession du grade du master en sciences de l'ingénieur industriel avec pour option construction, électromécanique ou électricité. La personne physique en charge de la mission devra posséder un titre lors de l'exercice de celle-ci pouvant engager l'ingénieur conseil ou le bureau d'ingénieurs conseil candidat.

Pour le conseiller PEB

Respect de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 19.6.2008 relatif à l'agrément des conseillers PEB: une copie de la notification d'agrément pour l'exercice de la mission de conseiller PEB, conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 19.6.2008 relatif à l'agrément des conseillers, délivré par Bruxelles-Environnement.

Pour le coordinateur sécurité santé

Qualifications requises sur base des articles 55 à 65 septies de l'Arrêté royal du 25.1.2001 et des Arrêtés le modifiant:

- une copie des titres d'études,
- une copie des titres relatifs aux formations exigées,
- une déclaration sur l'honneur d'avoir l'expérience requise.

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Loi du 20.2.1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 03/01/2018 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les candidats introduisent leur dossier de candidature en deux exemplaires papier et une copie sur support informatique (un seul fichier PDF). Les demandes de participation peuvent être déposées contre accusé de réception ou être envoyées par la poste en courrier recommandé adressé à HIS-service Infra-projet NB, 38 rue Baron Lambert, 1040 Bruxelles. Le montant des honoraires est de 14 % du montant total des travaux, soit budgété soit réel en fonction de l'état.

Les modalités de paiement sont décrites au cahier spécial des charges qui sera transmis aux candidats invités à remettre une offre.

Le maître de l'ouvrage se fait accompagner pour toute la procédure par le Bouwmeester Maître architecte de la région bruxelloise (bMa).

La procédure se déroule en 2 phases:

Phase 1: Suite à la publication du présent avis de marché, les candidats remettent un dossier de candidature contenant les documents permettant de procéder à la sélection qualitative, par un comité restreint.

Phase 2: Les candidats sélectionnés au terme de la première phase seront invités à remettre une offre consistant en une pré-esquisse.

La description de la mission ainsi que les modalités pratiques liées à l'introduction d'une offre font l'objet d'un cahier spécial des charges qui sera envoyé aux candidats invités à soumissionner.

Un comité d'avis, composé notamment du maître d'ouvrage, d'experts extérieurs et du bMa, sera chargé d'assister le pouvoir adjudicateur dans le choix de l'adjudicataire.

Les critères d'attribution porteront principalement sur la qualité et la faisabilité du projet.

Les (3 à 5) soumissionnaires, pour autant qu'ils aient remis une offre régulière et obtenu un minimum de 50 % des points, mais qui ne se verront pas attribuer le marché recevront une indemnité forfaitaire pour leurs prestations de 23 000 EUR chacun. S'agissant d'une indemnité, il n'y a pas d'application de la TVA.

L'adjudicataire n'est pas dédommagé.

Annexe 1: Formulaire de candidature.

Annexe 2: Capacité technique et professionnelle relative au III.1.3.

Annexe 3: plan d'implantation.

Liste des documents à joindre impérativement à l'ordre:

Document 1: formulaire de candidature.

Document 2: DUME (formulaire en ligne à remplir, à imprimer et à joindre à ce dossier)

<https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>

Document 3: copie des titres pour l'architecte, l'ingénieur en techniques spéciales, l'ingénieur en stabilité, le conseiller PEB, le coordinateur sécurité santé, le coordinateur des travaux.

Document 4: note concernant l'équipe candidate.

Document 5: références de projet.

Document 6: note sur la pertinence des références.

Document 7: note de motivation — compréhension de la mission.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Etterbeek

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/11/2017